

## **Jeunesse : aides municipales**

Différents dispositifs ont été mis en place pour soutenir les jeunes Madeleinois dans de nombreux domaines : emploi, mobilité, culture, sport...

### **Se faire accompagner par le PIJ**

Outre ses missions d'accompagnement, le Point Information Jeunesse peut vous aider financièrement dans différentes démarches.

#### **Le Pass Mobilité**

Vous avez entre 18 à 25 ans, vous êtes à la recherche d'un emploi, vos ressources sont insuffisantes... Et vous avez besoin d'une aide au transport ? La Ville vous accompagne à hauteur de 100€ sous conditions : titre de transport Transpole, Sncf ou frais de transport type autopartage, covoiturage...

#### **Tremplin pour l'emploi**

Durant un mois, les jeunes Madeleinois accèdent à l'emploi en menant un projet concret et d'intérêt collectif au sein des services municipaux. Vous avez entre 18 à 25 ans ? Vous n'êtes pas salarié ou étudiant ? Deux profils de poste sont recherchés :

- Maçonnerie, peinture, menuiserie, cimentage... (services techniques)
- Entretien des locaux, aide au service de restauration... (service entretien / ATSEM)

Les missions se déroulent d'avril à septembre. Vous pouvez candidater dès le mois de mars, en envoyant votre CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire.

#### **Décroche ton permis !**

Vous avez entre 17 1/2 et 25 ans, vous avez besoin du permis pour faciliter votre insertion professionnelle et n'avez pas les moyens de le financer ? Vous pouvez bénéficier d'une aide de 700€ pour financer votre permis de conduire ! En échange, vous effectuerez une action citoyenne de 40h auprès de la Municipalité et/ou d'une association madeleinoise.

#### **Départs autonomes**

Vous avez pour projet de voyager, découvrir le monde et aller à la rencontre d'autres cultures ? La Madeleine vous accompagne à hauteur de 200€ (chèques vacances ANCV), sous certaines conditions :

- Avoir entre 16 et 25 ans
- Avoir un projet de départ autonome pour les vacances d'été
- Justifier de ressources insuffisantes pour financer ce projet
- Vous engager dans une action citoyenne de 15 heures

#### **Le Forum de l'alternance**

Avec la présence de nombreux centres de formations et entreprises, ce forum dédié à l'alternance se tient chaque année au mois d'avril. Il permet aux jeunes Madeleinois de décrocher un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation en alternance.

#### **Les lauréats de la jeunesse madeleinoise**

Afin de valoriser et d'encourager les jeunes à la réusite dans les études, la Ville met en place ce dispositif. Les prochains diplômés du brevet et du baccalauréat qui obtiennent la mention « très bien » seront récompensés par un chèque culture d'une valeur de 50€.

## La carte sport-culture

Destinée aux Madeleinois de 3 à 16 ans, la carte sport-culture permet de bénéficier de réductions dans les structures sportives et culturelles :

- Aide de 50€ ou 100€ maximum par an, par enfant/adolescent
- Réduction sur l'entrée à la piscine de La Madeleine
- Réduction de 40% pour une inscription au Conservatoire de Musique de La Madeleine

Avant de faire votre demande, il est nécessaire de connaître le montant de l'activité choisie. Pour bénéficier du dispositif, vous devez justifier d'un quotient familiale inférieur ou égal à 510€ et vous devez fournir :

- Photo d'identité de l'enfant
- Pièce d'identité
- Livret de famille
- Notification de la CAF ou de la MSA
- Justificatif de ressources des trois derniers mois

Pour tout renseignement complémentaire : Centre Communal d'Action Sociale  
1, rue Gantois - 59110 La Madeleine - 03 20 51 16 98 - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15

## Point Information Jeunesse

12 rue du Moulin  
59110 La Madeleine  
France

[03 28 52 66 90](tel:0328526690)  
[06 77 82 82 15](tel:0677828215)

Lieu de rencontre d'écoute et d'accompagnement accès informatique et internet  
Horaires : Lundi - Mercredi : 9h-12h/14h-17h Mardi - Vendredi : 9h-12h Jeudi : 14h-18h

[informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr](mailto:informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr)

## Carte Génération #HDF

Gratuite et réservée aux lycées et apprentis des Hauts-de-France, la carte [Génération #HDF](#) permet d'acquérir une aide pour l'achat des manuels scolaires et professionnels :

- Lycées des filières générale, technologique et professionnelles : 100€ la première année et 55€ les années suivantes
- Apprentis qui démarrent une formation : 200€ la première année de contrat (primo-entrant)
- Des bons plans pour les 15/25 ans des Hauts-de-France !